

Le 15 mars 2022

L'honorable Bill Blair, C.P., député
Président du Conseil privé de la Reine pour le
Canada et ministre de la Protection civile
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député
Ministre de l'Environnement et du Changement
climatique
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Rapport de 2022 *Bâtir un Canada résilient* du Conseil des académies canadiennes

Messieurs les Ministres,

Nous tenons à vous informer que nous sommes préoccupés par la publication récente, par le Conseil des académies canadiennes (CAC), du rapport [*Bâtir un Canada résilient, Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques*](#) qui a reçu l'aval du gouvernement du Canada dans un [communiqué de presse](#) le 13 janvier dernier. Bien que nous soyons heureux de voir que le rapport met de l'avant plusieurs façons de renforcer la capacité des ménages, des collectivités, des secteurs économiques et des institutions du Canada à prévoir, à anticiper, à atténuer et à prévenir les dommages causés par les événements météorologiques extrêmes au pays, nous sommes déçus de l'évaluation du groupe d'experts en ce qui concerne le maintien du protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP) et du programme de Professionnel de la résilience des infrastructures (PRI).

Pour rappel, Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux ingénieurs du pays, dont le nombre s'élève actuellement à plus de 300 000. Étant le seul porte-parole national de la profession d'ingénieur, notre organisme collabore depuis longtemps avec le gouvernement fédéral pour l'aider à élaborer les lois, les règlements et les politiques publiques qui touchent la profession.

.../2

Nous sommes heureux de constater que le rapport du CAC fait mention des travaux d'Ingénieurs Canada dans ce domaine, de ses mémoires à l'intention du gouvernement fédéral, de la paternité et de la propriété originale d'Ingénieurs Canada relativement au protocole du CVIIP, ainsi que de l'application du protocole aux évaluations des risques climatiques pour les infrastructures, sans oublier le programme de PRI d'Ingénieurs Canada. Comme vous le savez peut-être, Ingénieurs Canada a cédé la propriété du programme du CVIIP comme du programme de PRI à d'autres organismes en 2020. Toutefois, nous tenons à soulever une préoccupation majeure en ce qui a trait à la section 4.3.1 du rapport du CAC (page 79) puisqu'il y est déclaré qu'« Ingénieurs Canada n'administre plus ces programmes », ce qui « pourrait créer une lacune dans la normalisation claire des risques climatiques au Canada... et par conséquent, il demeure dans l'industrie canadienne une lacune dans ce domaine ». Nous voulons corriger cet énoncé et vous donner des précisions sur le dessaisissement de ces programmes par Ingénieurs Canada au profit de ces autres organismes. Nous aimerions également que le rapport indique que le processus d'évaluation par les pairs du CAC n'inclut pas les organismes mentionnés dans son rapport final (plus précisément Ingénieurs Canada, l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques et le Climate Risk Institute) pour confirmer que les déclarations formulées au sujet du protocole du CVIIP et du programme de PRI sont effectivement valides.

La pérennité et l'élargissement du protocole du CVIIP et du programme de PRI par dessaisissement constituaient un objectif stratégique d'Ingénieurs Canada et des 12 organismes canadiens de réglementation du génie, tel qu'il est décrit dans le *Plan stratégique 2019-2021* d'Ingénieurs Canada. Le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada s'est assuré que ces programmes seraient toujours offerts aux ingénieurs partout au pays. L'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (ICLR) et son PIEVC Program Partnership, dont le Climate Risk Institute (CRI) fait partie, ont pris en charge le programme du CVIIP en avril 2020, alors que le CRI prenait en charge le programme de PRI en juillet 2020. L'ICLR et le CRI se sont engagés envers Ingénieurs Canada à mettre en œuvre à long terme ces programmes pour le bien collectif et au profit des ingénieurs en exercice. Les administrations publiques canadiennes, à tous les échelons, le secteur canadien du génie-conseil et les fournisseurs de services professionnels peuvent profiter de ces programmes quand il s'agit de prévenir les risques climatiques pour les infrastructures. La pérennité et l'élargissement de ces programmes garantissent une normalisation claire de l'évaluation des risques climatiques au Canada.

Ingénieurs Canada a appuyé la prise en charge des programmes du CVIIP et de PRI par l'ICLR et le CRI; les deux programmes continuent de prendre de l'essor sous la gouverne de ces organismes nationaux. L'accessibilité continue du protocole du CVIIP sans frais pour les propriétaires d'infrastructures publiques canadiennes ainsi que du répertoire grandissant des rapports d'évaluation du Comité dans son site Web, le développement de nouveaux produits par le CVIIP et le maintien de la certification de PRI — laquelle continue de susciter un vif intérêt chez les titulaires de permis d'ingénieur d'un bout à l'autre du Canada — sont des exemples qui montrent la valeur, l'utilité et l'importance durables de ces programmes.

Nous avons demandé au CAC d'apporter une correction au rapport *Bâtir un Canada résilient, Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques* pour préciser que les programmes du CVIIP et de PRI, administrés par l'ICLR et le CRI, continuent de fonctionner

avec succès et de façon durable. Toutefois, le CAC nous a informés que son processus actuel ne permet pas d'apporter des corrections à des rapports déjà publiés. Il nous a également indiqué que les membres du comité d'experts appuient tous la déclaration de la page 79 dans sa forme actuelle; c'est ainsi qu'il a déterminé qu'aucune correction ne s'avérerait nécessaire.

Nous tenons à vous aviser de cette question dans l'espoir que le CAC publiera un rectificatif à la section 4.3.1 du rapport *Bâtir un Canada résilient, Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques*. Par ailleurs, nous serions heureux de pouvoir discuter de nos préoccupations directement avec vous. Pour planifier une rencontre, veuillez communiquer avec Joey Taylor, gestionnaire des Affaires publiques, au 613 232-2474, poste 213, ou par courriel à joey.taylor@ingenieurscanada.ca.

Nous attendons avec intérêt une réponse de votre part.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, mes salutations les meilleures.



Gérard McDonald, MBA, P.Eng., ICD.D
Chef de la direction
d'Ingénieurs Canada

CC : Scott Vaughan, président, comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques, Conseil des académies canadiennes
Jérôme Marty, directeur de projet, Conseil des académies canadiennes
Paul Kovacs, directeur général, Institut de prévention des sinistres catastrophiques
Al Douglas, B.Sc., MBA, président, Climate Risk Institute
Jeanette Southwood, FCAE, FEC, LL.D. (h.c.), P.Eng., IntPE, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques
Joey Taylor, M.Sc., PMP, gestionnaire, Affaires publiques